

Culture visuelle et anthropologie des images 1: « Cinéma documentaire et anthropologie »

Infos pratiques

- > ECTS : 4.5
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement septième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Philo, Info-Comm, Langues, Littératures & Arts du spectacle
- > Code ELP : 4L7CH03P

Présentation

L'enjeu de ce séminaire est d'introduire les étudiants aux pratiques contemporaines du cinéma documentaire et des arts filmiques dans le champ de l'anthropologie.

Dans une perspective historique, il s'agira de revenir sur les controverses qui ont marqué le domaine de l'anthropologie visuelle depuis le début des années 1990. En mobilisant un double ancrage disciplinaire en anthropologie et en études cinématographiques, le séminaire s'attardera plus particulièrement sur :

- le renouvellement des savoirs anthropologiques par la pratique du film
- le retour à la pratique du film argentique à l'ère du numérique
- les inventions formelles et techniques d'un cinéma direct numérique
- les usages croisés du film autobiographique et de l'auto-ethnographie.

Objectifs

Ce séminaire a pour objectif de consolider les savoirs disciplinaires en anthropologie et en études

cinématographiques et d'organiser le dialogue entre les disciplines (études cinématographiques, anthropologie) en croisant tout spécifiquement les formes d'enquête (analyse filmique, ethnographie), qui leur sont propres.

Évaluation

M3C en 2 sessions

- * Régime standard session 1 - avec évaluation terminale (1 seule note 100%) : dossier à rendre
- * Régime dérogatoire session 1 (1 seule note 100%) : dossier à rendre
- * Session 2 dite de rattrapage (1 seule note 100%) : dossier à rendre

Pré-requis nécessaires

- * Connaissances en études cinématographiques (histoire et théorie du cinéma)
- * Maîtrise des outils de l'analyse filmique (méthode, vocabulaire, repères historiques)
- * Capacité à conceptualiser et problématiser
- * Maîtrise de l'expression écrite et orale en langue française

Compétences visées

Capacités de problématisation et d'élaboration théorique ; capacité à analyser des objets filmiques et à mener un travail sur archives ; capacité à mobiliser puis à articuler des savoirs issus des domaines de l'ethnologie, des études

cinématographiques et de l'histoire des représentations ; capacité à réfléchir de manière pluridisciplinaire.

Plus généralement, connaissances en matière d'histoire des pratiques de l'ethnologie et du cinéma.

Bibliographie

- Stéphane Breton (2007), *Télévision*, 2005, Télévision, Paris, Grasset.

- Lucien Castaing Taylor (1996), « Iconophobia », Transition, 69, 1996, p.64-88.
- Catherine Russell (1999), « Autoethnography: Journeys of the Self », Experimental Ethnography: the Work of Film in the Age of Video, Durham: Duke University Press, p.275-314.